



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Commune de Montesquieu-des-Albères  
**CONSEIL MUNICIPAL**

Les membres du Conseil municipal sont convoqués en mairie,  
salle des mariages, pour une séance publique qui se déroulera :  
Lundi 6 mai 2019 à 20h00

ORDRE DU JOUR :

- 00) Procès-verbal de la séance du 18 mars 2019 et compte rendu des décisions du Maire.
- 01) Approbation du compte de gestion 2018 et du compte administratif 2018 afférents au budget primitif principal 2018.
- 02) Affectation du résultat d'exploitation pour l'exercice 2018 sur le budget primitif principal 2019.
- 03) Décision modificative n°1 au budget primitif principal 2019.
- 04) Validation des entreprises retenues dans le cadre du marché «construction d'un bâtiment composé de deux appartements et de deux locaux commerciaux».
- 05) Création d'une commission « ad hoc » en matière de marchés publics pour désigner le prochain concessionnaire du commerce épicerie bar petite restauration.
- 06) Modification du règlement des cimetières communaux.
- 07) Signature d'une convention d'occupation du domaine public avec le SYDEEL66– Infrastructure de recharge pour véhicule électrique.
- 08) Régularisation foncière entre la commune et les propriétaires de la parcelle cadastrée section AM sous le numéro 85.
- 09) Questions diverses :
  - Présentation du rapport de la Chambre régionale des comptes relatif à la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris.

Montesquieu-des-Albères, le jeudi 2 mai 2019.

Le Maire,  
Huguette PONS

